

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 6 Mai  
1957

Demande de prêt présen-  
tée par le tir aux Pigeons

57066

L'an mil neuf cent cinquante sept, le six mai 1957,  
le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session  
ordinaire d'après convocations faites le 2 Mai 1957

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnau  
Couzinet, Gaussel, Pouget, Laurent, Guillaud, Counil, Brotreau, Barrière  
Domecq, Etcheber, Bourdaille, Narteau, Melle Fouché, MM. Rochedereux,  
Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Guichaoua.

Représentés : M. Barrot par M. Reutin

Les Conseillers présents formant la majorité des membres  
en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du  
5 Avril 1904 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire  
pris dans le sein du Conseil.

M. Etcheber ayant obtenu la majorité des suffrages a été  
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. Counil exposé que la Société du Tir aux Pigeons dont l'ac-  
tivité est une importante attraction pour la ville de Royan désire pro-  
céder à des aménagements importants. La Société sollicite de la ville un  
prêt de 1.500.000 frs qui serait remboursable en 5 ans. La Commission des  
Finances a donné unavis de principe favorable, la question étant reprise  
lors de l'établissement du budget supplémentaire.

Approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé auresgistre MM. les membres présents.

VU

ROCHEFORT s-MER, le 5 JUIN 1957  
Le Sous-Préfet,

Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,

